Emetteur :	Catherine DURAND	Date :	Septembre 2026
Référence :	26.019_DRT_DIR	Indice :	A
Affaire suivie par :	Catherine DURAND		☎+33 (0)4 38 78 93 47
Destinataire(s) :	Organismes de certification		
Objectif :	**La Direction de la Recherche Technologique du CEA recherche un organisme certificateur accrédité par le COFRAC pour assurer le cycle 2027-2029 de renouvellement de sa certification ISO 9001 « Système de Management de la qualité ». Le présent document constitue le cahier des charges pour la prestation.**		

AUDIT DE CERTIFICATION DE LA DIRECTION DE LA RECHERCHE TECHNOLOGIQUE DU CEA

CAHIER DES CHARGES

Validé par	DURAND Catherine 210379 Signature numérique de DURAND Catherine 210379 Date : 2026.09.11 11:52:54 +02'00'

« X Le présent cahier des charges ne contient aucune information de niveau « Diffusion Restreinte » ou « classifiées » ou relevant de la protection du potentiel scientifique et technique de la nation, ce qui permet la mise en ligne de ce document sur la plate-forme dématérialisée du CEA,

☐ Le présent cahier des charges contient des informations Diffusion Restreinte (DR) ou relevant de la Protection du Potentiel Scientifique et Technique de la Nation de ce fait la mise en ligne sur la plateforme dématérialisée du CEA de ce document est possible via un conteneur chiffré ZED !,

☐ Le présent cahier des charges contient des informations classifiées, de ce fait la mise en ligne sur la plate-forme dématérialisée du CEA de ce document est strictement interdite ».

TABLE DES MATIERES

1. INFORMATIONS GENERALES 3

1.1. Présentation du CEA 3

1.2. Présentation de la Direction de la Recherche Technologique (DRT) 4

2. OBJET ET CONTEXTE 6

3. PRESENTATION DU SYSTEME DE MANAGEMENT QUALITE de la DRT 6

4. DESCRIPTION DE LA PRESTATION 7

4.1. Calendrier du cycle de certification 7

4.2. Transition vers l'ISO 9001 version 2026 7

4.3. Volume et répartition des journées d'audit 8

4.4. Prestations attendues 8

4.5. Equipe d'audit 9

4.6. Impartialité et absence de conflit d'intérêts 9

4.7. Livrables et délais 9

5. CLAUSES PARTICULIERES 10

6. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA PRESTATION DEMANDEE 10

7. ANNEXES 11

1. INFORMATIONS GENERALES

1.1. PRESENTATION DU CEA

Au service de l'Etat et des enjeux de souveraineté et de compétitivité, le Commissariat à l'Energie Atomique et aux Energies Alternatives (CEA) agit pour assurer à la France et à l'Europe un leadership scientifique, technologique et industriel, ainsi qu'un présent et un avenir mieux maitrisés et plus sûrs pour tous.

Le CEA mène ainsi des recherches et développe des technologies répondant aux besoins et aux enjeux de la transition énergétique, de la transition numérique, des technologies pour la médecine du futur, et de la défense et la sécurité du pays.

Son organisation repose sur :

- La Direction générale ;
- L'Inspection générale et maîtrise des risques (IGMR) ;
- 4 directions opérationnelles :
 - La Direction des Applications Militaires (DAM), dont dépendent les directions des 5 centres militaires;
 - La Direction des Energies (DES) ;
 - La Direction de la Recherche Technologique (DRT) ;
 - La direction de la Recherche Fondamentale (DRF).

Ces directions sont structurées en instituts ou directions de centre, en départements et services.

- Les directions fonctionnelles :
 - La Direction financière et des programmes (DFP) ;
 - La Direction de la communication (DCom) ;
 - La Direction juridique et du contentieux (DJC) ;
 - La Direction de la sécurité et de la sûreté nucléaire (DSSN) ;
 - La Direction des achats et des partenaires stratégiques (DAPS) ;
 - La Direction des ressources humaines et des relations sociales (DRHRS) ;
 - La Direction des systèmes d'information (DSI) ;
 - La Direction des relations internationales (DRI) ;

- Les directions des 4 centres civils (Paris-Saclay, Grenoble, Marcoule et Cadarache).

De plus amples informations sont disponibles sur le site : www.cea.fr

1.2. PRESENTATION DE LA DIRECTION DE LA RECHERCHE TECHNOLOGIQUE (DRT)

La DRT innove, développe et transfère des technologies à l'état de l'art mondial, au bénéfice de la compétitivité nationale et européenne. Elle mène ses activités dans un cadre d'excellence scientifique, éthique et sociale, en veillant à la qualité de ses processus, de ses produits de recherche, ainsi qu'à la satisfaction de ses clients et les relations bénéfiques avec les parties prenantes.

La DRT s'appuie sur sa capacité à mutualiser et mobiliser ses moyens, ses infrastructures d'excellence, et ses compétences. Sa structure organisationnelle (voir organigramme en annexe 1 - §7) comprend :

- Un échelon de Direction
- Les Instituts de recherche et développement de technologies clés génériques, au nombre de trois :
 - **Le Laboratoire Electronique et de Technologie de l'Information (Institut LETI)** contribue à la création et à la diffusion de technologies qui répondent aux enjeux sociétaux liés à : l'énergie bas carbone, le numérique, les technologies pour la médecine du futur, la défense et la sécurité ;
 - **Le Laboratoire d'Intégration des Systèmes et des Technologies (Institut LIST)** développe des innovations à haute valeur ajoutée dans les systèmes numériques intelligents ;
 - **L'Institut CEA Tech en région (Institut CTReg),** avec ses départements implantés sur le territoire national, diffuse les technologies génériques développées par la DRT et les autres directions du CEA auprès des secteurs industriels régionaux.

- Les Directions Transverses :
 - La Direction Déléguée à la Stratégie Partenariale (DDSP) ;
 - La Direction Déléguée des Programmes, Scientifique et des Alliances (DDPSA) ;
 - La Direction Finances Contrôle et Management des risques (DFCM) ;
 - La Direction des Ressources Humaines (DRH) ;
 - La Direction de la Valorisation (VALO).

La DRT regroupe 3550 personnes : 2490 CDI, 1060 non CDI (statuts CDD, thésard / post-doctorant et alternant). La répartition des personnels DRT, sur les différents centres, est le suivant :

- Direction et Directions Transverses Grenoble : ≈ 232 personnes (+ 27 sur le Centre CEA de Saclay et 2 sur le Centre CEA de Cadarache) ;
- LETI Grenoble : ≈ 2105 personnes (+11 personnes basées sur le Centre CEA de Cadarache) ;
- LIST Grenoble : ≈ 102 personnes ;
- LIST - Plateau de Saclay (Gif-sur-Yvette et Palaiseau (antenne rattachée administrativement au Centre CEA de Saclay) : ≈ 900 personnes ;
- CTReg, implanté sur le territoire national :
 - DNAQ, situé à Pessac (33) : ≈ 27 personnes ;
 - DHDF, situé à Lille (59) : ≈ 14 personnes ;
 - DGDE, situé à Metz (57) : ≈ 12 personnes ;
 - DGDO, situé à Bouguenais (près de Nantes 44) : ≈ 29 personnes ;
 - SBZH, situé à Quimper (29) : ≈ 6 personnes ;
 - DOCC, situé à Labège (près de Toulouse 31) : ≈ 61 personnes (+ 2 personnes basées à Montplier) ;

- DSUD, situé à Saint-Paul-lès-Durance (13) et rattachée administrativement au Centre CEA de Cadarache : ≈ 15 personnes (+ 3 personnes basées à Nice et 2 à Aix-en-Provence).

Plus d'information sur les missions de CEA/DRT sont disponibles sur le site : http://www.cea.fr/cea-tech (CEA TECH étant l'ancien nom commercial de DRT il figure sur le certificat actuel).

2. OBJET ET CONTEXTE

Face aux éléments décrits précédemment, la DRT a mis en place une organisation visant à répondre aux demandes d'innovation et d'exigences de ses clients.

Cette démarche a permis d'obtenir une certification ISO 9001 de son Système de Management de la qualité depuis 1998, et son maintien depuis. Aujourd'hui la DRT est certifiée selon la version 2015 (cf. certificat actuel en annexe 2 - §7).
La prestation se déroulera pour un cycle triennal de certification, et devra prendra en compte la transition liée à l'évolution du référentiel ISO 9001 prévue à l'automne 2026.

Le marché comprend :

- Un audit de renouvellement de certification en mars/avril 2027, selon le référentiel ISO 9001:2015 ;
- Un audit de surveillance en 2028 selon le référentiel ISO 9001:2015 ;
- Un audit de surveillance en 2029, dit de transition pour la prise en compte de la transition vers la nouvelle édition de la norme ISO 9001:2026 ;
- La délivrance, le maintien et la mise à jour du certificat correspondant.

Le titulaire devra être accrédité par le COFRAC ou équivalent pour la certification ISO 9001 afin d'être en mesure de délivrer un certificat bénéficiant d'une reconnaissance internationale auprès des partenaires industriels et des clients de la DRT.

3. PRESENTATION DU SYSTEME DE MANAGEMENT QUALITE DE LA DRT

La DRT met en œuvre un système de management de la qualité (SMQ) conformément aux exigences définies dans la norme ISO 9001:2015, sans exclusion, le périmètre de la certification couvrant l'ensemble des Instituts et Directions de la DRT.

Le SMQ de la DRT comporte :

- Une politique de management intégré, revue régulièrement dont la dernière fois en 2025,
- Une cartographie des processus, récemment révisée et en cours de déploiement (cf. annexe 3 - §7), qui comprend :
 - Un processus de management : D01 « Affirmer le leadership et piloter la stratégie »
 - Trois processus de réalisation au service de l'objectif « d'innover, développer et valoriser des nouvelles technologies » :
 - I01 « Prospecter, monter et contractualiser les projets de recherche & développement » ;
 - I02 « Réaliser les projets de recherche & développement » ;
 - I03 « Transférer les technologies et les innovations ».
 - Quatre processus Supports :
 - S01 « Activités en interface avec les Centres » ;
 - S02 « Optimiser et gérer les ressources budgétaires » ;
 - S03 « Gérer les emplois et les compétences » ;
 - S04 « Gérer les Plateformes de Recherche ».

Les laboratoires et plateformes gérés par la DRT afin d'assurer le passage de la recherche à l'industrie, sont à considérer comme un des moyens pour assurer la conduite des projets de R&D et non comme une structure autonome.
Ces moyens sont répartis sur l'ensemble des sites cités au §1.2.

4. DESCRIPTION DE LA PRESTATION

4.1. CALENDRIER DU CYCLE DE CERTIFICATION

Le cycle de certification s'étend de 2027 à 2029. Il comprend :

- ✓ **L'audit de renouvellement en mars/avril 2027**

Le renouvellement de certification ISO 9001 s'effectuera sur le périmètre actuel soit la totalité de la DRT. Les sites concernés par l'audit de renouvellement seront Grenoble, le plateau Paris-Saclay, et un échantillonnage des sites de l'institut CTREG, au regard des effectifs présents.

L'audit de renouvellement est programmé de manière à permettre la décision de certification avant l'expiration du certificat en cours de validité.

- ✓ **L'audit de surveillance 1 en 2028**

Les sites concernés seront Grenoble, le plateau Paris-Saclay et un échantillon des sites de CTREG en régions.

- ✓ **L'audit de surveillance et de transition en 2029**

Les sites concernés seront Grenoble, le plateau Paris-Saclay et le complément des sites de l'institut CTREG par rapport aux deux précédents audits.

Tous les sites seront à traiter en présentiel sur l'intégralité du cycle, la conduite d'entretiens ou de visites à distance n'est en effet pas souhaitée par la DRT. Cependant, sous conditions et après accord de la DRT, certains audits pourront se réaliser en distanciel.

Le périmètre de ces différents audits sera à définir en fonction :

- Des constats des audits précédents ou des suggestions de l'organisme certificateur ;
- Des besoins exprimés par la Direction de la DRT ;
- Des thèmes proposés par la coordination Qualité DRT ;
- De l'approche de management intégré des risques dont le socle est le système de management de la qualité ;
- De tout autre changement opéré au cours de ce cycle triennal.

4.2. TRANSITION VERS L'ISO 9001 VERSION 2026

La nouvelle édition de la norme ISO 9001, dont la publication est annoncée pour septembre 2026, s'appliquera au cours du cycle. L'offre des organismes candidats doit préciser :

- Les modalités de déroulement de la transition (audit de transition intégré à un audit de surveillance) ;
- Le nombre de journées d'audit supplémentaires strictement nécessaires à l'évaluation des exigences nouvelles.

L'organisme titulaire garantit que le certificat de la DRT sera mis à jour selon la nouvelle édition de la norme avant l'échéance de la période de transition prévue 3 ans après la publication de la version révisée.

4.3. VOLUME ET REPARTITION DES JOURNEES D'AUDIT

On entend par **« jour-auditeur »** une journée d'audit de sept (7) heures effectives d'audit réalisée par un auditeur qualifié. Une journée réalisée simultanément par deux auditeurs compte pour deux jours-auditeurs. Les demi-journées sont comptabilisées pour 0,5 jour-auditeur.

Sont comptabilisés en jours-auditeurs les temps consacrés à la réunion d'ouverture, aux entretiens et observations, à la revue des documents et enregistrements sur site, à la préparation des conclusions par l'équipe d'audit et à la réunion de clôture.

Ne sont pas comptabilisés en jours-auditeurs et sont réputés inclus dans le prix forfaitaire : les temps de trajet et d'attente, la préparation de l'audit et l'élaboration du plan d'audit, la rédaction et la relecture du rapport, la revue technique du dossier, la décision de certification, l'émission du certificat ainsi que les frais de déplacement, de restauration et d'hébergement de l'équipe d'audit. Une estimation devra néanmoins figurer sur l'offre.

Le candidat détermine le nombre de journées d'audit conformément aux normes et documents applicables.

Il expose dans son offre, de façon détaillée et vérifiable :

- Le temps d'audit de base retenu pour un audit initial théorique, au regard de l'effectif et du périmètre communiqués ;
- Les facteurs d'augmentation et / ou de réduction appliqués, chacun étant explicitement justifié ;
- Les durées qui en résultent pour l'audit de renouvellement et pour chacun des deux audits de surveillance et transition, en cohérence avec le temps d'audit initial ;
- Les journées supplémentaires liées à la transition vers l'ISO 9001:2026, identifiées séparément, lors de l'audit de 2029.

4.4. PRESTATIONS ATTENDUES

Le titulaire assure l'ensemble des prestations nécessaires au renouvellement et au maintien de la certification. À ce titre, il devra :

- Préparer chaque audit en concertation avec le/la Référent.e Qualité de la DRT ;
- Réaliser les audits conformément aux exigences applicables à la certification ISO 9001 ;
- Conduire les réunions d'ouverture et de clôture ;
- Formuler les constats d'audit, et notamment notifier les éventuelles non-conformités et identifier les opportunités d'amélioration ;
- Prendre la décision de certification et émettre le certificat correspondant, ainsi que ses mises à jour ;

Mettre à disposition de la DRT les certificats et attestations dans les versions linguistiques nécessaires à leur reconnaissance internationale, notamment en langue anglaise ;

- Assurer une cohérence et une continuité méthodologique des évaluations sur l'ensemble du cycle, notamment lorsque plusieurs auditeurs interviennent simultanément.

Le titulaire n'aura pas accès aux documents en amont de l'audit, mais ils seront bien entendu consultables lors de l'audit.

4.5. EQUIPE D'AUDIT

Le candidat présente la composition prévisionnelle de l'équipe d'audit et les compétences des auditeurs susceptibles d'intervenir. Les auditeurs proposés doivent disposer **d'une qualification d'auditeur ISO 9001 en cours de validité** (exemple IRCA, ICA ou équivalent reconnu).

Lorsque plusieurs auditeurs interviennent simultanément, le titulaire précise les modalités retenues pour garantir la cohérence des évaluations, l'harmonisation des constats et l'homogénéité de la restitution (exemple : désignation d'un responsable d'audit chargé de la coordination de chaque mission).

Le candidat précise les dispositions mises en œuvre pour **assurer la stabilité et la continuité de l'équipe d'audit sur l'ensemble du cycle**, ainsi que les modalités de remplacement d'un auditeur en cas d'indisponibilité.

Tout changement dans la composition de l'équipe d'audit est porté à la connaissance de la DRT au plus tard un mois avant l'audit concerné. La DRT peut, par décision motivée, demander le remplacement d'un auditeur ; le titulaire propose alors un auditeur de qualification équivalente, sans surcoût ni report du calendrier.

Compte tenu de l'activité de la DRT, telle que présentée précédemment (voir §1), les auditeurs devront avoir à la fois une connaissance de l'industrie dans au moins l'un des domaines d'application des instituts de la DRT et une connaissance de la recherche.

La prestation se déroulera en langue française, les auditeurs devront avoir un niveau suffisant en français pour la compréhension des documents et le déroulé de l'audit.

4.6. IMPARTIALITE ET ABSENCE DE CONFLIT D'INTERETS

Le candidat atteste du respect des exigences d'impartialité et d'indépendance. Il déclare notamment n'avoir fourni à la DRT aucune prestation de conseil relative à son système de management de la qualité dans la période d'exclusion prévue, et s'engage à ne fournir aucune prestation de cette nature pendant toute la durée du marché.

Le titulaire informe sans délai la DRT de toute situation susceptible de créer un conflit d'intérêts au cours de l'exécution du marché, y compris au niveau d'un auditeur pris individuellement.

Le candidat devra attester de son intégrité dans son offre, c'est-à-dire de ne tolérer aucune forme et ne se livrer, directement ou indirectement, à aucun acte de corruption, et n'accorder, n'offrir ou ne promettre aucun avantage à un salarié CEA et ce afin d'influencer une action officielle ou d'obtenir un avantage indu. Nous encourageons le candidat à prendre connaissance du code de conduite anticorruption et la procédure de signalement des alertes du CEA : https://www.cea.fr/Pages/engagements/conformite-anti-corruption.aspx

4.7. LIVRABLES ET DELAIS

À l'issue de chaque audit, le titulaire remet :

- Le rapport d'audit, transmis en version électronique non modifiable au format PDF et modifiable DOCX et / ou XLSX ;
- La liste des constats d'audit, dont les éventuelles non-conformités, qualifiées et argumentées et les opportunités d'amélioration ;
- La décision de certification et le certificat mis à jour.

Le rapport d'audit contenant les constats est transmis dans un délai maximal de quinze (15) jours calendaires suivant la clôture de l'audit. La date de délivrance et de mise à jour du certificat sont précisées par le candidat dans son offre.

5. CLAUSES PARTICULIERES

Les règles de confidentialité du CEA s'appliqueront à tous les soumissionnaires et leurs préposés :

- Tout au long du processus de la commande publique, de la réponse à l'appel d'offres jusqu'à la contractualisation ;
- Lors de la réalisation de la mission de renouvellement de la certification (3 audits et leurs rapports respectifs) ;
- Pour tous les échanges liés au présent cahier des charges.

Aucun usage d'un système d'intelligence artificielle, même par l'usage des systèmes internes à l'organisme certificateur, ne sera possible sans l'accord préalable express formalisé par écrit de la DRT.

6. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA PRESTATION DEMANDEE

Catherine DURAND - Cheffe du Service de Management Intégré des Risques

catherine.durand@cea.fr

04 38 78 93 47

Rémi CHAMBON – Ingénieur Qualité DRT

remi.chambon@cea.fr

04 38 78 39 58

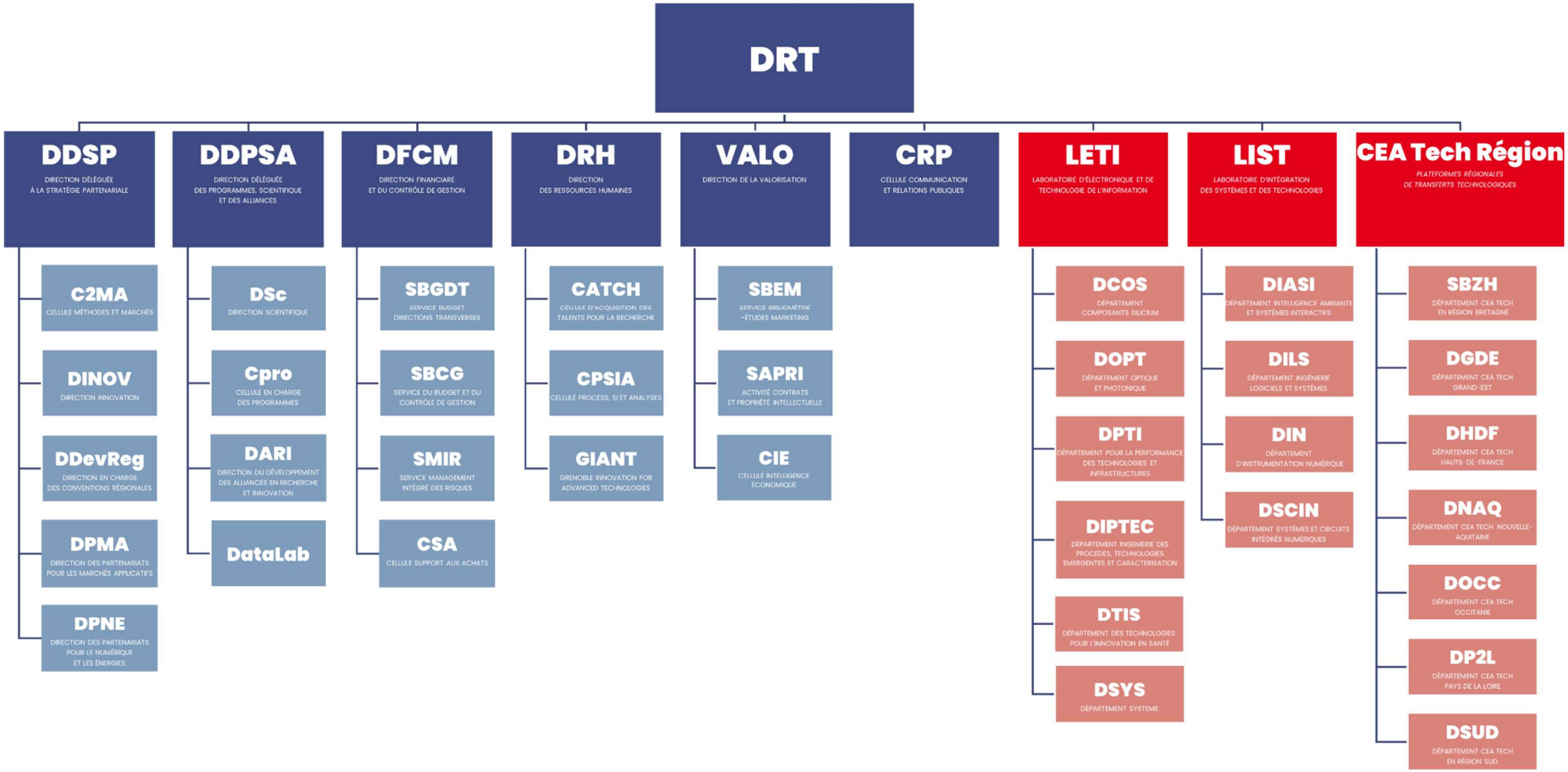
Aline JOLIBOIS – Ingénieure Qualité DRT

aline.jolibois@cea.fr

04 38 78 30 60

7. ANNEXES

ANNEXE 1 – Organigramme actuel de la DRT


DRT
DDSP
DIRECTION DÉLÉGUÉE À LA STRATÉGIE PARTENARIALE
C2MA
CELLULE MÉTHODES ET MARCHÉS
DINOV
DIRECTION INNOVATION
DDevReg
DIRECTION EN CHARGE DES CONVENTIONS RÉGIONALES
DPMA
DIRECTION DES PARTENARIATS POUR LES MARCHÉS APPLICATIFS
DPNE
DIRECTION DES PARTENARIATS POUR LE NUMÉRIQUE ET LES ÉNERGIES
DDPSA
DIRECTION DÉLÉGUÉE DES PROGRAMMES, SCIENTIFIQUE ET DES ALLIANCES
DSc
DIRECTION SCIENTIFIQUE
Cpro
CELLULE EN CHARGE DES PROGRAMMES
DARI
DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT DES ALLIANCES EN RECHERCHE ET INNOVATION
DataLab
DFCM
DIRECTION FINANCIARE ET DU CONTRÔLE DE GESTION
SBGDT
SERVICE BUDGET DIRECTIONS TRANSVERSES
SBCG
SERVICE DU BUDGET ET DU CONTRÔLE DE GESTION
SMIR
SERVICE MANAGEMENT INTÉGRÉ DES RISQUES
CSA
CELLULE SUPPORT AUX ACHATS
DRH
DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
CATCH
CELLULE D'ACQUISITION DES TALENTS POUR LA RECHERCHE
CPSIA
CELLULE PROCESS, SI ET ANALYSES
GIANT
GRENOBLE INNOVATION FOR ADVANCED TECHNOLOGIES
VALO
DIRECTION DE LA VALORISATION
SBEM
SERVICE BIBLIOMÉTRIE -ÉTUDES MARKETING
SAPRI
ACTIVITÉ CONTRATS ET PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE
CIE
CELLULE INTELLIGENCE ÉCONOMIQUE
CRP
CELLULE COMMUNICATION ET RELATIONS PUBLIQUES
LETI
LABORATOIRE D'ÉLECTRONIQUE ET DE TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION
DCOS
DÉPARTEMENT COMPOSANTS SILICIUM
DOPT
DÉPARTEMENT OPTIQUE ET PHOTONIQUE
DPTI
DÉPARTEMENT POUR LA PERFORMANCE DES TECHNOLOGIES ET INFRASTRUCTURES
DIPTEC
DÉPARTEMENT INGENIERIE DES PROCEDES, TECHNOLOGIES EMERGENTES ET CARACTERISATION
DTIS
DÉPARTEMENT DES TECHNOLOGIES POUR L'INNOVATION EN SANTÉ
DSYS
DÉPARTEMENT SYSTEME
LIST
LABORATOIRE D'INTÉGRATION DES SYSTÈMES ET DES TECHNOLOGIES
DIASI
DÉPARTEMENT INTELLIGENCE AMBIANTE ET SYSTÈMES INTERACTIFS
DILS
DÉPARTEMENT INGÉNIERIE LOGICIELS ET SYSTÈMES
DIN
DÉPARTEMENT D'INSTRUMENTATION NUMÉRIQUE
DSCIN
DÉPARTEMENT SYSTÈMES ET CIRCUITS INTÉGRÉS NUMÉRIQUES
CEA Tech Région
PLATEFORMES RÉGIONALES DE TRANSFERTS TECHNOLOGIQUES
SBZH
DÉPARTEMENT CEA TECH EN RÉGION BRETAGNE
DGDE
DÉPARTEMENT CEA TECH GRAND-EST
DHDF
DÉPARTEMENT CEA TECH HAUTS-DE-FRANCE
DNAQ
DÉPARTEMENT CEA TECH NOUVELLE-AQUITAINE
DOCC
DÉPARTEMENT CEA TECH OCCITANIE
DP2L
DÉPARTEMENT CEA TECH PAYS DE LA LOIRE
DSUD
DÉPARTEMENT CEA TECH EN RÉGION SUD

ANNEXE 2 - Certificat actuel

Certificat

Certificate

N° 2021/90582.9

AFNOR Certification certifie que le système de management mis en place par :
AFNOR Certification certifies that the management system implemented by:

DIRECTION DE LA RECHERCHE TECHNOLOGIQUE DU CEA

pour les activités suivantes :
for the following activities:

CREATION, VALORISATION ET TRANSFERT DE CONNAISSANCES, DE SAVOIR-FAIRE, DE TECHNOLOGIES, DE DROITS DE PROPRIETE INTELLECTUELLE. RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT, EXPERTISE, REALISATION D'OBJETS, DIFFUSION TECHNOLOGIQUE DANS LES DOMAINES : DE LA TRANSITION NUMERIQUE, DE LA TRANSITION ENERGETIQUE ET DES TECHNOLOGIES POUR LA MEDECINE DU FUTUR

DESIGN, VALORIZATION AND TRANSFER OF KNOWLEDGE, KNOW-HOW, TECHNOLOGIES, INTELLECTUAL PROPERTY RIGHTS. RESEARCH AND DEVELOPMENT, EXPERTISE, TECHNOLOGY DEVELOPMENT AND TRANSFERT IN FOLLOWING FIELDS: DIGITAL TRANSITION, ENERGY TRANSITION, AND TECHNOLOGIES FOR THE MEDICINE OF THE FUTURE.

a été évalué et jugé conforme aux exigences requises par :
has been assessed and found to meet the requirements of:

ISO 9001 : 2015

et est déployé sur les sites suivants :
and is developed on the following locations:

Siège : CEA DRT 17, avenue des Martyrs FR-38000 GRENOBLE
Liste des sites certifiés en annexe */ List of certified locations on appendix*

Ce certificat est valable à compter du (année/mois/jour) *This certificate is valid from (year/month/day)* **2026-07-23** Jusqu'au *Until* **2027-05-03**

Ce document est signé électroniquement. Il constitue un original électronique à valeur probatoire.
This document is electronically signed. It stands for an electronic original with probationary value.

Julien NIZRI
Directeur Général d'AFNOR Certification
Managing Director of AFNOR Certification

Flashez ce QR Code pour vérifier la validité du certificat

Pour le certificat électronique, consultable sur www.afnor.com, tel qu'en temps réel de la certification de l'organisme, AFNOR est une marque déposée.
Le certification entre dans la portée d'accréditation délivrée par le COFRAC à AFNOR Certification sur les certifications de Systèmes de Management n°4-0001 (liste ISO 13485, EN9100 / I10120 et PRBC 22000) et n°4-0871 (pour ISO 13485, EN9100 / I10120 et PRBC 22000), sauf aux lieux jeux précédés d'un astérisque qui sont exclus par défaut par le COFRAC de tout périmètre d'accréditation.
Détail de la portée d'accréditation et document de restriction géographique de l'accréditation CERT INF 18 disponibles sur www.cofrac.fr
The electronic certificate only, available at www.afnor.com, attests at best time that the company is certified. AFNOR is a registered trademark.
Certification falls within the scope of accreditation issued by COFRAC to AFNOR Certification for Management Systems certific ations n°4-0001 (excluding ISO 13485, EN9100 / I10120 and PRBC 22000) and n°4-0871 (for ISO 13485, EN9100 / I10120 and PRBC 22000), except for countries preceded by an asterisk, which are excluded by default by COFRAC from any accreditation scope.
Detail of the scope of accreditation and the geographical restriction for accreditation document CERT INF 18 are available at www.cofrac.fr
CERTI F 0868.11_0x0D0M

11 rue Francis de Pressensé - 93571 La Plaine Saint-Denis Cedex - France - T. +33 (0)1 41 62 80 00 - F. +33 (0)1 49 17 90 00
SAS au capital de 18 187 000 € - 479 076 002 RCS Bobigny - www.afnor.org

Certificat

Certificate

N° 2021/90582.9

Annexe / Appendix n° 1

DIRECTION DE LA RECHERCHE TECHNOLOGIQUE DU CEA

Liste complémentaire des sites entrant dans le périmètre de la certification :
Complementary list of locations within the certification scope:

CEA DRT/LETI, CEA DRT/LIST, DIRECTION DE CEA TECH EN REGION
17, avenue des Martyrs FR-38000 GRENOBLE

CEA DRT/LIST, NANO-INNOV :
Plateau de Saclay Avenue de la Vauve FR-91120 PALAISEAU

CEA DRT/LIST :
Centre CEA Saclay FR-91191 GIF-SUR-YVETTE CEDEX

CEA TECH EN REGION OCCITANIE :
51, rue de l'Innovation FR-31670 LABÈGE

CEA TECH EN REGION OCCITANIE :
Le Village by CA 621, rue Georges Méliès FR-34000 MONTPELLIER

CEA TECH EN REGION NOUVELLE AQUITAINE :
Cœur Berriol Bâtiment B 28, avenue Gustave Eiffel FR-33600 PESSAC

CEA TECH EN REGION BRETAGNE :
13, route de l'Innovation FR-29000 QUIMPER

CEA TECH EN REGION GRAND EST :
Bâtiment Auctracle 5, rue Marconi FR-57075 METZ CEDEX 3

CEA TECH EN REGION SUD :
"Cité des Energies" FR-13108 SAINT-PAUL-LES-DURANCE CEDEX

CEA TECH EN REGION SUD :
Bâtiment Connexio 9, avenue Valery Giscard D'Estaing FR-06200 NICE

CEA TECH EN REGION SUD :
Bât MEGIE Avenue Louis Philibert FR-13290 AIX-EN-PROVENCE

CEA TECH EN REGION HAUTS DE FRANCE :
165, avenue de Bretagne 6-7 FR-59000 LILLE

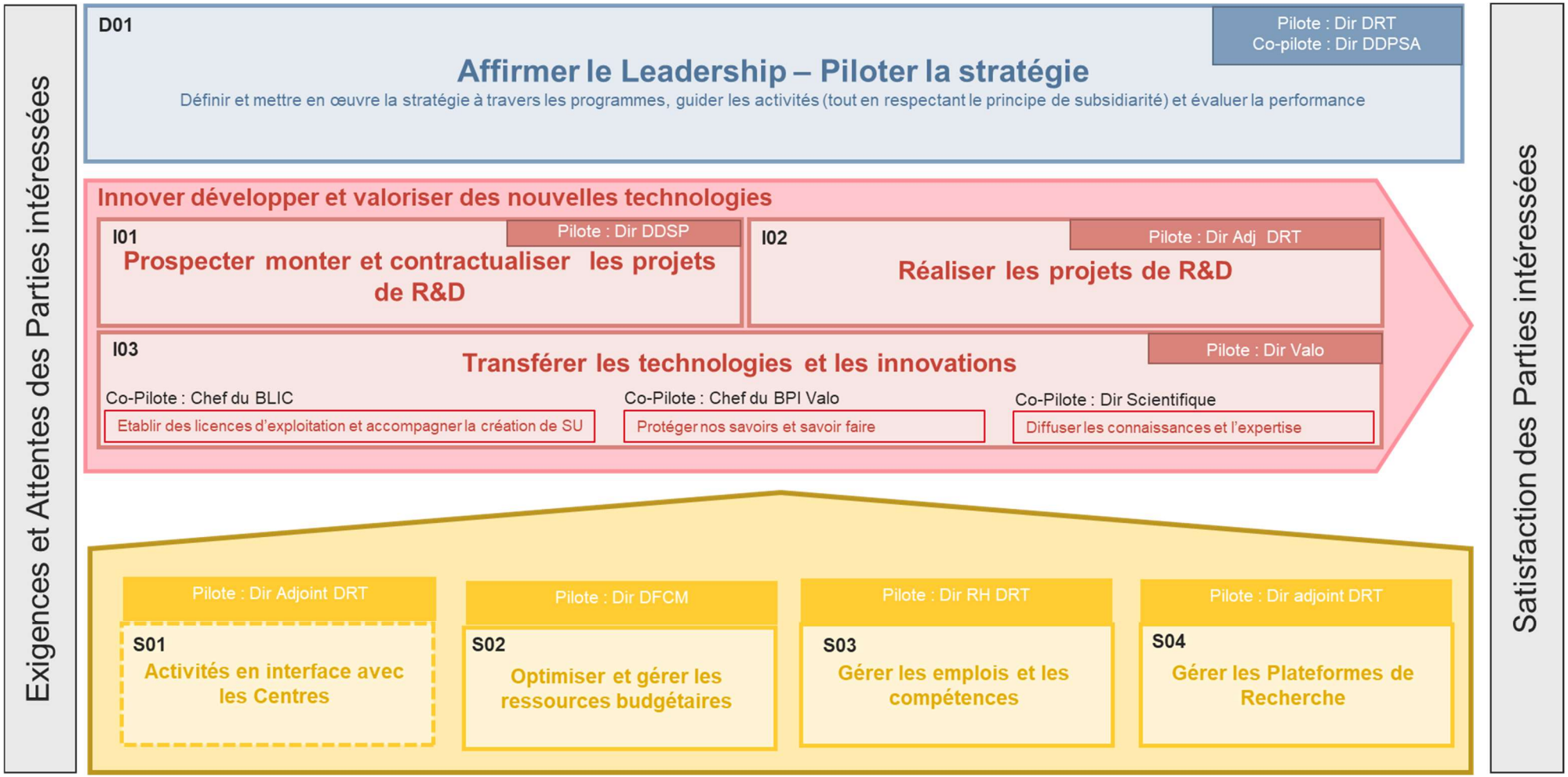
CEA TECH EN REGION PAYS DE LA LOIRE :
Zéphyr 4, allée du Rayon Vert CS 80063 FR-44343 BOUGUENAIS

Système de management évalué et jugé conforme aux exigences requises par :
Management system assessed and found to meet the requirements of:

ISO 9001 : 2015

11 rue Francis de Pressensé - 93571 La Plaine Saint-Denis Cedex - France - T. +33 (0)1 41 62 80 00 - F. +33 (0)1 49 17 90 00
SAS au capital de 18 667 000 € - 479 076 002 RCS Bobigny - www.afnor.org

ANNEXE 3 – Cartographie des processus visée


Exigences et Attentes des Parties intéressées
D01
Pilote : Dir DRT
Co-pilote : Dir DDPSA
Affirmer le Leadership – Piloter la stratégie
Définir et mettre en œuvre la stratégie à travers les programmes, guider les activités (tout en respectant le principe de subsidiarité) et évaluer la performance
Innover développer et valoriser des nouvelles technologies
I01
Pilote : Dir DDSP
Prospecter monter et contractualiser les projets de R&D
I02
Pilote : Dir Adj DRT
Réaliser les projets de R&D
I03
Transférer les technologies et les innovations
Pilote : Dir Valo
Co-Pilote : Chef du BLIC
Etablir des licences d'exploitation et accompagner la création de SU
Co-Pilote : Chef du BPI Valo
Protéger nos savoirs et savoir faire
Co-Pilote : Dir Scientifique
Diffuser les connaissances et l'expertise
Pilote : Dir Adjoint DRT
S01
Activités en interface avec les Centres
Pilote : Dir DFCM
S02
Optimiser et gérer les ressources budgétaires
Pilote : Dir RH DRT
S03
Gérer les emplois et les compétences
Pilote : Dir adjoint DRT
S04
Gérer les Plateformes de Recherche
Satisfaction des Parties intéressées